

St-André jusqu'à l'égout actuel dans l'avenue des Pins, pour égoutter l'hôpital projeté dit "Children's Memorial Hospital", suivant le plan en date du 19 avril 1905, et signé par l'inspecteur de la Ville. La part de la Ville dans le coût du drainage en question étant évaluée à \$3,000.00.

La motion est adoptée sur la division suivante:

Pour: MM. les échevins Turner, Gallery, N Lapointe—3.

Contre: MM. les échevins Bastien, Leclaire—2.

Et il est

Résolu: En conséquence.

Il est

Résolu: Qu'un rapport soit fait au Conseil recommandant que la Commission de la Voirie soit autorisée à faire construire un égout dans la rue Elizabeth, de l'avenue DeLorimier à la rue Dumont, et dans la rue Dumont, de la rue Elizabeth à la rue Sherbrooke

Résolu: Que rapport soit fait au Conseil, demandant \$700.00 pour l'achat d'un marteau à vapeur pour les usines de l'avenue DeLorimier.

—M. l'échevin Gallery demande d'acheter quelques voyages de mâchefer pour améliorer les chemins dans le quartier Ste-Anne.

Résolu: De soumettre la question à l'inspecteur de la Ville pour qu'il achète du mâchefer, s'il le juge à propos, le coût ne devant pas excéder 25c le voyage livré.

—Sur proposition de M. l'échevin N. Lapointe,

Il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à acheter de la pierre de banc rouge cassée à \$1.00 la tonne livrée, (de l'égout de la rue Guy), pour réparer le chemin sur l'ouverture faite pour le posage de l'égout auxiliaire dans la rue St-Jacques. Le coût devant en être chargé au crédit de la réparation de ladite ouverture

—Soumis le rapport de l'inspecteur de la Ville disant que les dommages causés au trottoir sur la rue Vaudreuil, vis-à-vis l'établissement de MM. Hudon & Orsali, par les travaux de construction, s'élèvent à \$18.50.

Est aussi soumis le rapport de l'inspecteur de la Ville, disant qu'il en coûterait \$185.00 pour enlever le trottoir permanent de la rue Vaudreuil, en face de l'établissement de MM. Hudon & Orsali, et prolonger le pavage en asphalte jusqu'à la ligne de la rue.

Question différée jusqu'à ce qu'on ait acquis la certitude que MM. Hudon & Orsali sont prêts à payer le coût de substituer le pavage en asphalte au trottoir en question.

Sur proposition de M. l'échevin Lapointe,

Il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit requis de préparer l'évaluation d'un trottoir permanent pour les deux côtés de la rue Windsor, de la rue St-Jacques à la rue St-Antoine.

—Soumis le rapport de M. S. Howard, au sujet du protêt de la municipalité de Ahuntsic, au sujet de la contamination du fossé verbalisé qui conduit l'eau de la ferme d'épuration à la Rivière des Prairies. Le rapport déclare que la contamination est causée par le drainage de la maison et de l'écurie qui se déchargent dans le fossé, entre la voie du P. & I. et le débouché; mais que, néanmoins, une escouade d'hommes avaient été employés à nettoyer ce fossé.

Résolu: D'informer la municipalité d'Ahuntsic de ces faits.

—M. l'échevin Bastien dit que les Soeurs de Jésus et Marie, à Outremont, voudraient se procurer des résidus de pierre concassées pour les allées de leur jardin au couvent.

Renvoyée au président et à l'inspecteur de la Ville.

—A la demande de M. l'échevin Bastien, l'inspecteur de la Ville est requis de réparer les trottoirs en bois de la rue Beaudry.

—A la demande de M. l'échevin Bastien, l'inspecteur de la Ville est requis de préparer l'estimation d'un trottoir permanent sur la rue Sanguinet, près de l'avenue des Pins, où il n'y a pas de trottoir actuellement.

Sur proposition de M. l'échevin Bastien,

Il est

Résolu: Que rapport soit fait au Conseil, recommandant que le nom de la rue "St-Hippolyte", de la rue Sherbrooke jusqu'aux limites de la Ville, soit changé en celui d' "Avenue des Erables", pourvu qu'il n'y ait aucune autre rue portant ledit nom d' "Avenue des Erables."

—Les rapports du Bureau de Santé pour un égout dans la

Ward, to the existing sewer in Pine Avenue, to drain the proposed "Children's Memorial Hospital", according to the plan dated April 19th, 1905, and signed by the City Surveyor. The City's share of the cost of said drain being estimated at \$3,000.

The motion was adopted on the following division:

Yeas: Ald. Turner, Gallery, N. Lapointe. — 3.

Nays: Ald. Bastien, Leclaire. — 2.

And it was

Resolved: Accordingly.

—It was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the Road Committee be authorized to have a sewer constructed in Elizabeth street, from DeLorimier Ave. to Dumont street, and in Dumont street, from Elizabeth street to Sherbrooke street.

Resolved: That a report be made to Council for \$700.00, to purchase a steam hammer for the DeLorimier Ave. Workshops.

—Ald. Gallery requested that some slag be purchased to improve the roadways in St. Ann's Ward.

Resolved: That the matter be referred to the City Surveyor to purchase slag if he deemed it advisable, the cost not to exceed 25c per load delivered.

On motion of Ald. N. Lapointe,

—It was

Resolved: That the City Surveyor be authorized to purchase broken banc rouge stone at \$1.00 per ton delivered, (from the Guy street Sewer), to repair the roadway over the cut made for the auxiliary sewer in St. James street. The cost to be charged to the appropriation for repairing said cut.

—Submitted the City Surveyor's report, stating that the damages caused to the sidewalk on Vaudreuil street, opposite the premise of Messrs. Hudon & Orsali, by building operations, amount to \$18.50.

The City Surveyor's report was also submitted, stating that it will cost \$185.00 to remove the permanent sidewalk on Vaudreuil street, in front of the premises of Messrs. Hudon & Orsali, and extend the asphalt pavement as far as the line of the street.

Consideration deferred until it be ascertained if Messrs. Hudon & Orsali are prepared to defray the cost of substituting the asphalt pavement for the sidewalk in question.

On motion of Ald. N. Lapointe,

—It was

Resolved: That the City Surveyor be instructed to prepare an estimate for a permanent sidewalk on both sides of Windsor street, from St. James street to St. Antoine street.

—Submitted Mr. S Howard's report anent the protest of the Municipality of Ahuntsic, concerning the contamination of the process verbal ditch which carries water from the sewage farm to the Rivière des Prairies. The report states that the contamination is caused by the house and stable drainage discharged into the ditch between the P. & I. tracks and the outlet; but that, nevertheless, a gang of men has been set to work to clean the ditch.

Resolved: That the Municipality of Ahuntsic be notified accordingly.

—Ald. Bastien stated that the Sisters of Jesus & Mary, at Outremont wished to procure some stone screenings for the garden paths at the convent.

Referred to Chairman and City Surveyor.

—At the request of Ald. Bastien, the City Surveyor was instructed to repair the wooden sidewalks on Beaudry street.

—At the request of Ald. Bastien, the City Surveyor was instructed to prepare an estimate for a permanent sidewalk on Sanguinet street, near Pine Ave., where there is no sidewalk at present.

On motion of Ald. Bastien,

—It was

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the name of "St. Hippolyte street", from Sherbrooke street to the City limits, be changed to "Maple Ave.", provided there is no other street bearing said name of "Maple Ave."